



POLITIQUE D'ANNULATION CAMP AMSF Forêt Montmorency 5-6-7-8 décembre 2024

Prendre note que des frais administratifs seront retenus en cas d'annulation de votre part suite à votre enregistrement pour le camp 2024 :

1. Le versement initial de 150 \$ pour réserver votre participation est non-remboursable.
2. Pour toute résiliation de participation sollicitée entre le **15 octobre et le 30 novembre 2024**, des frais d'annulation de 300 \$ seront appliqués.
3. **Après le 30 novembre 2024**, aucun remboursement ne sera possible pour toute annulation effectuée.

amsf
québec
dnspsc

